

Macron veut limiter le nombre d'élèves dans les classes de maternelle, CP et CE1

Dans l'allocution qu'il a reportée, le chef de l'État devait concéder cet effort budgétaire conséquent.

MARIE-ESTELLE PECH [@MariEstellePech](#)

ÉDUCATION C'est une annonce spectaculaire qui est passée quasiment inaperçue. Dans l'allocution qu'il a annulée à cause de l'incendie de Notre-Dame de Paris, lundi 15 avril, le chef de l'État affirmait vouloir intensifier ses efforts sur l'école primaire. Il devait évoquer sa volonté de réduire, d'ici la fin de son mandat, à 24 maximum le nombre d'élèves dans toutes les classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1. Ce mouvement « sera engagé dès la rentrée prochaine », devait-il dire. Pour Francette Popineau, patronne du premier syndicat de l'enseignement primaire, 15 000 classes de grande section et 20 000 classes de CP et de CE1 sont concernées dans l'enseignement public. Ce sont celles qui comptent aujourd'hui plus de 24 élèves. Si cette annonce est confirmée dans le courant de la semaine, le gouvernement devrait créer plusieurs centaines de postes d'enseignants supplémentaires chaque année. Certes, la baisse démographique actuelle des élèves de maternelle et de primaire pourrait lui faciliter la donne. L'effort budgétaire resterait néanmoins conséquent, d'autant plus qu'il devrait concerner également le privé

sous contrat, dans lequel les classes sont particulièrement surchargées.

Conditions de travail

Alors que le Snuipp-FSU combat la loi Blanquer depuis plusieurs semaines et proteste contre les conditions de travail des enseignants, sa cosecrétaire reconnaît que c'est « une bonne nouvelle de vouloir baisser les effectifs ». D'autant plus que cette annonce présidentielle s'ajoute au récent dédoublement des classes de CP et CE1 en zones

d'éducation prioritaires. Une mesure plébiscitée par les enseignants et les parents mais qui était cantonnée aux quartiers où les revenus sont les plus faibles. La nouvelle annonce présidentielle concernerait en revanche tout le monde et « répondrait indiscutablement à une préoccupation récurrente du monde enseignant. De fait, la baisse des effectifs reste une revendication première dans les écoles, tant elle constitue un levier d'amélioration de la réussite des élèves », salue le Snuipp.

Selon une note récente du Centre d'observation de la société, qui fustige précisément les « classes très chargées » de maternelle et de primaire par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, on compte en moyenne 25 élèves par classe en maternelle avec de grosses disparités. Si dans les maternelles publiques, 46 % des classes ont moins de 25 élèves, 48 % vont de 25 à 29 élèves (un nombre déjà élevé), et 5,6 % comptent plus de 30 enfants. « À ce niveau, l'accueil ne peut plus se faire

dans des conditions satisfaisantes », estiment les auteurs de la note, selon laquelle environ 160 000 enfants sont accueillis dans ces classes très remplies en maternelle. La situation du secteur privé sous contrat (13 % des enfants de maternelle) est encore plus dégradée puisque 21,6 % des classes comptent plus de 30 enfants ! Les zones urbaines sont les plus concernées par ces classes aux effectifs gonflés, les recteurs considérant que les enseignants peuvent supporter de gros effectifs car ils sont très souvent secondés par une Atsem (agent territorial spécialisé)...

Si Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa, un autre syndicat d'enseignants, salue également cette volonté présidentielle de baisser les effectifs, il met en garde : « C'est dans toutes les classes du primaire, de la petite section de maternelle au CM2, en passant par le collège qu'il y a urgence à baisser les effectifs », insiste-t-il. Il souhaite surtout s'assurer qu'« il ne s'agira pas de surcharger les autres classes » pour compenser. Et d'aller par exemple piocher des postes d'enseignants dans les collèges, « aujourd'hui en pleine explosion démographique ». Cette annonce pose enfin la question des nouvelles classes qu'il va falloir construire ou aménager... Qui va les financer ? ■

Répartition des classes maternelles et primaires à la rentrée 2017

■ Écoles publiques ■ Écoles privées

